



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

LA FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR EN BRETAGNE

Panorama 2017-2018

▶ LA FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR BRETONNE - EN RÉSUMÉ

Accoupage

- **14** couvoirs dont **2** sélectionneurs.
- **1** million de m² de bâtiments spécialisés dans la production d'animaux reproducteurs.

Alimentation animale

- **1,75** million de tonnes d'aliments pour volaille de chair fabriqués en Bretagne en 2017.
- Sur les **47** sites industriels du secteur en Bretagne, la plupart des sites dédie une partie de son activité à la fabrication d'aliments pour volaille de chair.

Production avicole

- **2 000** exploitations agricoles en volaille de chair.
- **2** espèces dominantes : poulet et dinde.

Mise en marché

- Une **15^{aine}** d'organisations de production.
- Ces organisations ont des contrats d'intégration avec les producteurs.
- Elles commercialisent leur production auprès d'un ou de plusieurs abatteurs.

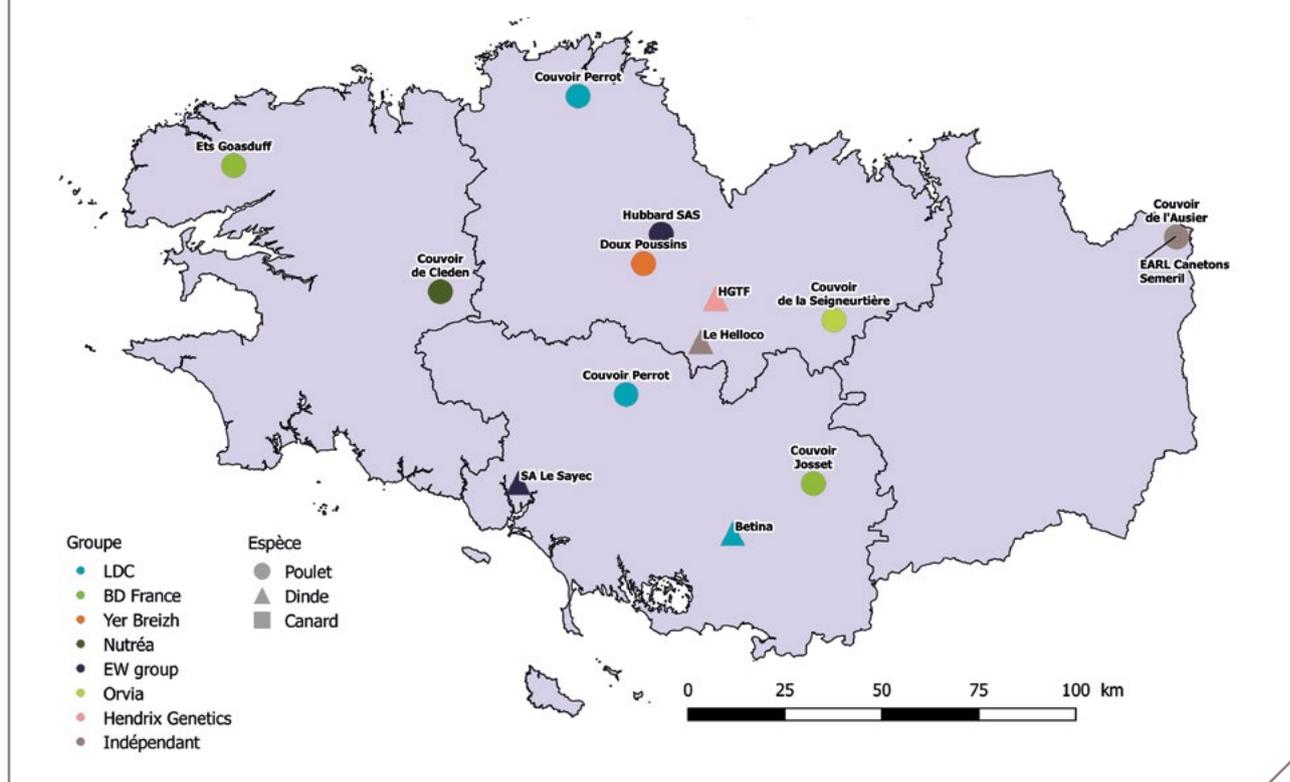
Abattage | Transformation

- **12** entreprises ou groupes industriels détiennent 28 sites d'abattage, de découpe et de transformation de volailles.
- **5 800** salariés (hors intérim) travaillent dans les sites bretons.

Débouchés commerciaux

- **Plus de la moitié de la production bretonne est destinée au marché intérieur français, essentiellement pour la restauration hors domicile et l'industrie de la transformation.**
- Le quart de la production est exportée vers les pays tiers, un peu moins du quart est exportée vers l'Union européenne.
- Les exportations sont en baisse tendancielle et les volumes exportés peuvent être fluctuants d'une année sur l'autre.

Acteurs du secteur sélection-accoupage de la filière volaille de chair bretonne en 2018



Source : SNA

- Les entreprises de sélection et d'accoupage sont les premiers maillons des filières volailles. Les entreprises basées en Bretagne livrent leur production sur l'ensemble du territoire national.
- Le Syndicat National des Accouveurs (SNA) estime que les couvoirs situés en Bretagne (hors sélection) produisent 7 millions de poussins par semaine. Cela génère un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros par an. Ce chiffre n'est pas disponible pour les dindonneaux. Cependant, à l'échelle du grand-ouest, 800 000 dindonneaux sont produits chaque semaine, générant un chiffre d'affaires annuel de 180 millions d'euros.

- Outre les couvoirs pour la production de volailles d'un jour, les accouveurs contrôlent également en propriété ou en contrat les élevages de multiplication (futurs reproducteurs et reproducteurs) qui produisent les œufs à couvrir.
- Le secteur de l'accoupage français et surtout celui de la sélection sont globalement exportateurs (30 % du chiffre d'affaires total de l'ensemble du secteur sélection-accoupage national), et ce, dans un contexte international particulièrement concurrentiel.

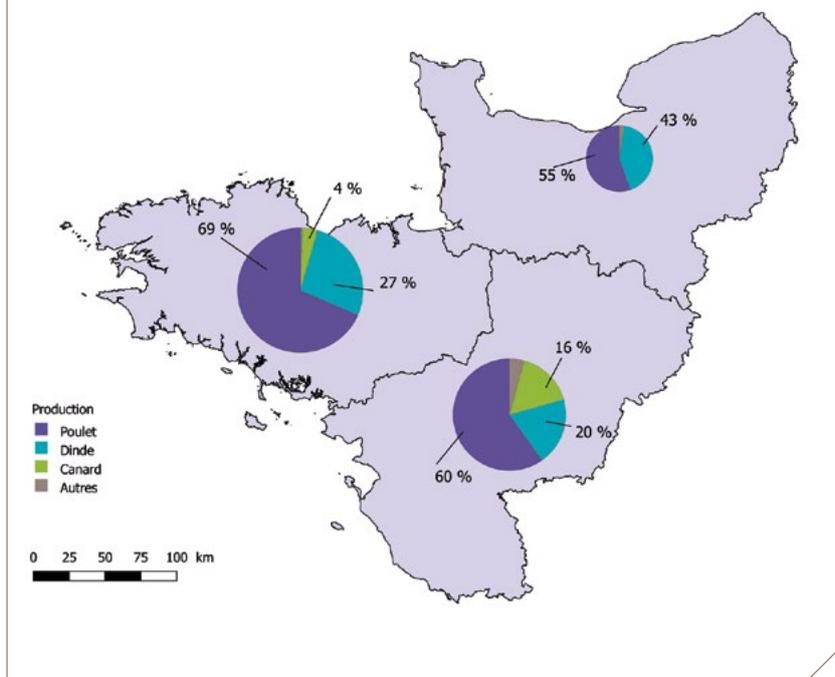
Répartition des élevages de reproducteurs

Département	Nbre de bâtiments	Surface en m ²
Côtes d'Armor	420	544 506
Finistère	78	99 529
Ille-et-Vilaine	131	134 365
Morbihan	169	226 654
Bretagne	798	1 005 054

Source : FranceAgriMer 2017—élevages situés en Bretagne et livrant les couvoirs situés en Bretagne. Plusieurs couvoirs situés en Bretagne possèdent des élevages de reproducteurs en dehors de la région Bretagne. Inversement, plusieurs couvoirs situés en dehors de la Bretagne possèdent des élevages de reproducteurs en Bretagne.

PRODUCTION

Répartition de la production de volaille de chair par espèce et par région

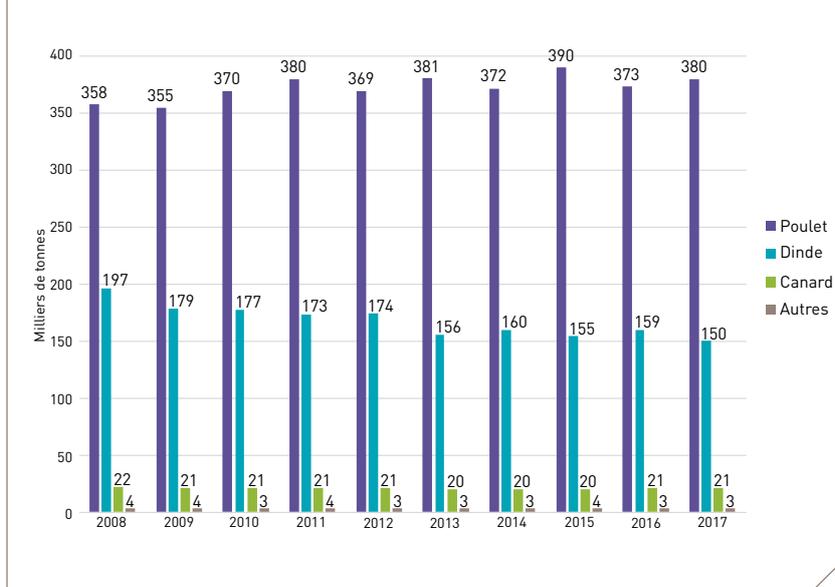


Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2017 retraitement Chambres d'agriculture de Bretagne

Bretagne, Pays de la Loire et Normandie produisent les 3/4 de la volaille de chair française.

- La Bretagne produit 554 000 tonnes de volaille de chair en 2017 ce qui représente 31 % de la production française. Les Pays de la Loire produisent 445 000 tonnes et la Normandie 157 000 tonnes.
- Entre 2008 et 2017, la production bretonne baisse de 4 % (-26 000 tonnes équivalent carcasse de volaille). En revanche, les volumes augmentent de 8 % en Normandie (+20 000 tonnes) et de 12 % en Pays de la Loire (+46 000 tonnes).

Évolution de la production avicole bretonne par espèce

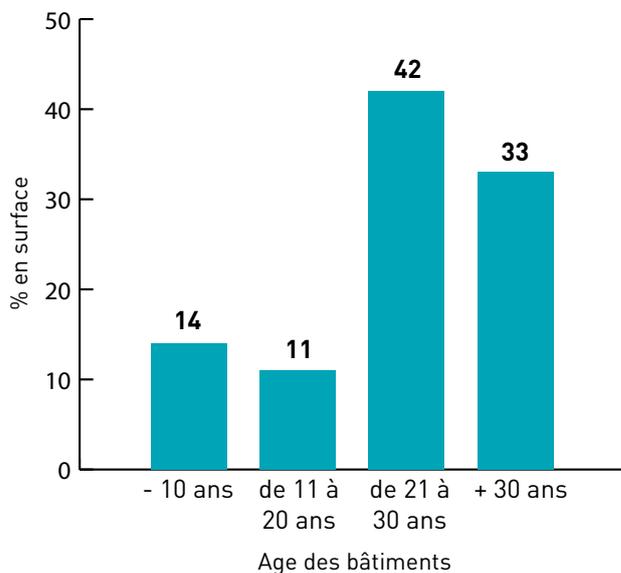


Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle retraitement Chambres d'agriculture de Bretagne

La production de poulet se développe en Bretagne alors que celle de dinde régresse structurellement.

- En 10 ans, la production bretonne de volaille de chair baisse de 4 %. Les évolutions par espèce sont contrastées : sur cette période la production de dinde baisse alors que celle de poulet est en progression.
- La troisième production est celle de canard. Celle-ci ne représente cependant que 4 % des volumes régionaux de volailles.
- La valeur de la production de volaille de chair en Bretagne en 2017 est de 854 millions d'euros.

Un parc bâtiment breton très vieillissant



Source : Enquête Cravi 2018 auprès des groupements d'éleveurs sur un échantillon représentant 45 % des surfaces de la région.

La Bretagne compte 2 025 exploitations de volaille de chair en 2017.

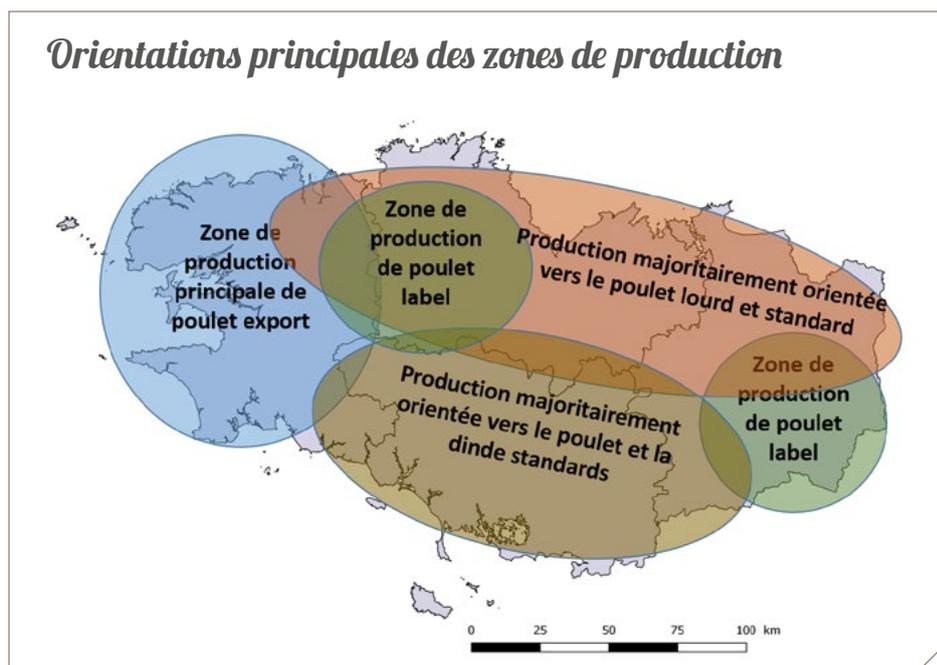
3,7 millions de m² de bâtiments dont 233 000 m² (6 %) en production sous Label Rouge.

- Les 3/4 des bâtiments de volaille de chair bretons ont plus de 20 ans.
- A l'inverse, seuls 14 % d'entre eux ont moins de 10 ans.

- Les chefs d'exploitations ont une moyenne d'âge de 50 ans, 24 % du parc bâtiment sont concernés par le départ en retraite de leur chef d'exploitation d'ici 2025.

Source : Enquête Cravi 2018 auprès des groupements d'éleveurs sur un échantillon représentant 70 % des surfaces de la région.

Orientations principales des zones de production

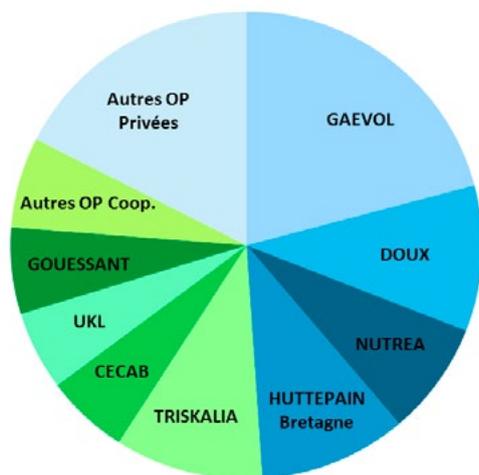


Source : Chambres d'agriculture de Bretagne, à dire d'experts

- Les poulets à destination des exportations vers les pays tiers sont principalement produits dans l'ouest de la Bretagne.

ORGANISATIONS DE PRODUCTION

Répartition des surfaces de production de volaille de chair par OP bretonnes au 31 décembre 2017



En 2017, la Bretagne compte une quinzaine d'organisations de production (OP), dits groupements, qui intègrent l'activité des 3,7 millions de m² de bâtiments régionaux.

Source : Enquête Cravi 2018 auprès de groupements d'éleveurs présents en Bretagne

Principales caractéristiques des organisations de production présentes en Bretagne

Organisation de production (OP)	Groupe	Nature des capitaux majoritaires du groupe	Le groupe possède une/ des usines d'aliments O/N	Le groupe possède un/ des couvoirs O/N	L'OP commercialise à un seul client O/N
Gaevol	Avril	Privé	0	N	0
Huttepain Bretagne	LDC	Privé	0	0	0
Univol	Nutréea	Coopératif	0	0	N
Cecab	Groupe d'aucy	Coopératif	0	N	N
Triskalia/UKL	Triskalia	Coopératif	0	N	N
Doux (devenu Yer Breizh)		Privé	0	0	0
Le Gouessant	Le Gouessant	Coopératif	0	N	N

- Les organisations de production ont pour rôle principal la commercialisation des volailles. Ils gèrent les volumes produits, via les mises en place chez les éleveurs en fonction des besoins du marché, indiqués par leurs clients.

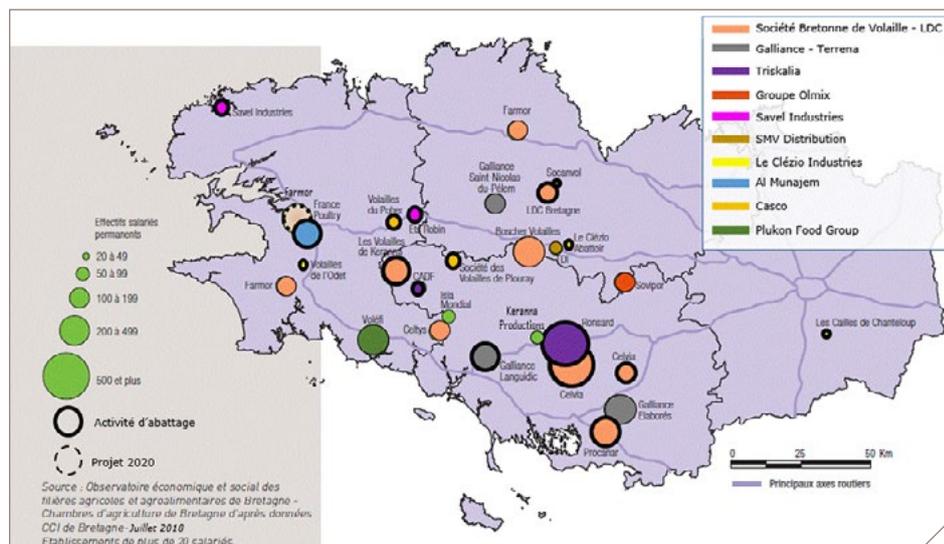
- En Bretagne, les organisations de production fonctionnent sur le modèle de l'intégration : elles apportent les animaux, l'aliment et le conseil technique. L'éleveur fournit le bâtiment, la main-d'œuvre et sa compétence.

- La plupart des organisations de production présentes en Bretagne sont à capitaux majoritairement coopératifs comme Triskalia, Univol, Le Gouessant et Cécab.

- En 2018, avec la reprise de Doux par LDC, Terrena, Al-Munajem et le Conseil régional, l'organisation de production Doux est devenu Yer Breizh.

- Par ailleurs, UKL-Arrée a été repris par Triskalia.

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES



Le Morbihan concentre le plus grand nombre d'établissements d'abattage et de transformation de volaille de chair en 2018.

- 515 00 tonnes de volaille sont abattues en Bretagne en 2017, dont 46 % dans le département du Morbihan.
- De plus d'une quinzaine d'acteurs employant 9 500 salariés ETP (hors intérim) il y a dix ans, le secteur ne recense aujourd'hui plus qu'une dizaine de groupes ou entreprises employant dorénavant un effectif de moins de 5 800 salariés.

- Les acteurs du maillon abattage-transformation présentent des profils très variés (capitaux privés ou coopératifs, spécialisés ou non dans le secteur) avec des centres de décision qui se trouvent dorénavant principalement hors de Bretagne, et notamment dans les Pays de la Loire.

Principaux groupes (département de localisation du siège)	Chiffres d'affaires en 2017	Sites et localisation en Bretagne	Nbre de salariés en 2018 en Bretagne
LDC (72)	3 224 M€	10 sites SBV (Société Bretonne de Volaille) : - Boscher volailles (Guerlédan), Celtys (Plouay), Celvia (Sérent et St-Jean-Brevelay), Les Volailles de Keranna (Guiscriff), Procanar (Lauzach), Michel Robichon (St Thuriau) et le siège à St-Jean-Brevelay - 2 sites Farmor : St Agathon et Quimper* - 1 site LDC Bretagne : Lanfains	2 607 2 031 381 195
Terrena (44)	1 200 M€	3 sites - Galliance Languidic - Galliance St-Nicolas-du-Pelem - Galliance Elaborés (La Vraie-Croix)	1 017 482 143 392
Triskalia (29)	188 M€	2 sites - Ronsard (Bignan) - CDAF (Le Faouët)	641 583 58

Source : Observatoire économique et social des filières agricoles et agroalimentaires de Bretagne d'après Filières avicoles Mai 2018 pour le CA 2017

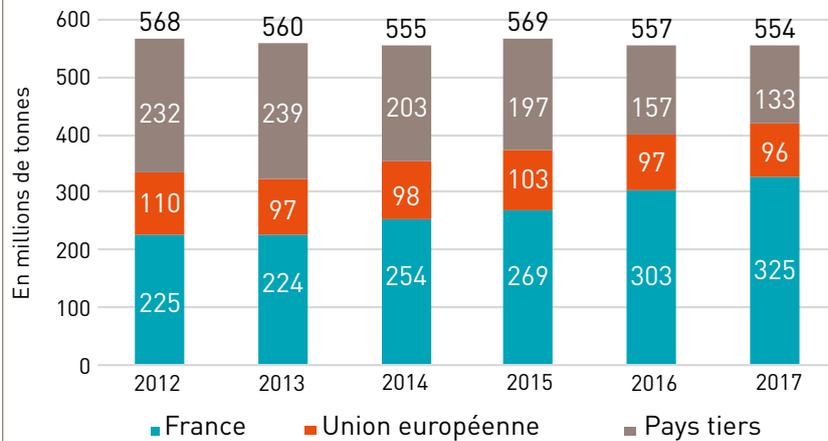
* Farmor : un futur abattoir est annoncé à Châteaulin fin 2020

- Trois grands acteurs dominent en termes de nombre d'établissements, de salariés et de volumes d'abattages : le groupe sarthois privé LDC (via sa filiale SBV), la coopérative ligérienne Terrena (via sa filiale Galliance) et la coopérative bretonne Triskalia (via ses filiales Ronsard et CDAF).
- Au cours des restructurations, le secteur a connu l'arrivée de capitaux étrangers, dont le néerlandais Plukon Food Groupe avec Volefi et le saoudien Al

Munajem avec France Poultry (ex Doux Châteaulin) ainsi que d'acteurs plus atypiques comme les groupes Olmix et Casco. Est à noter l'absence d'outils d'abattage-découpage détenus par le secteur de la distribution (comme cela est le cas dans d'autres secteurs notamment de la viande de boucherie en Bretagne), hormis l'outil de seconde transformation Keranna Productions du groupe Agromousquetaires/Intermarché.

LES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

60 % des volumes de produits finis sont à destination du marché intérieur



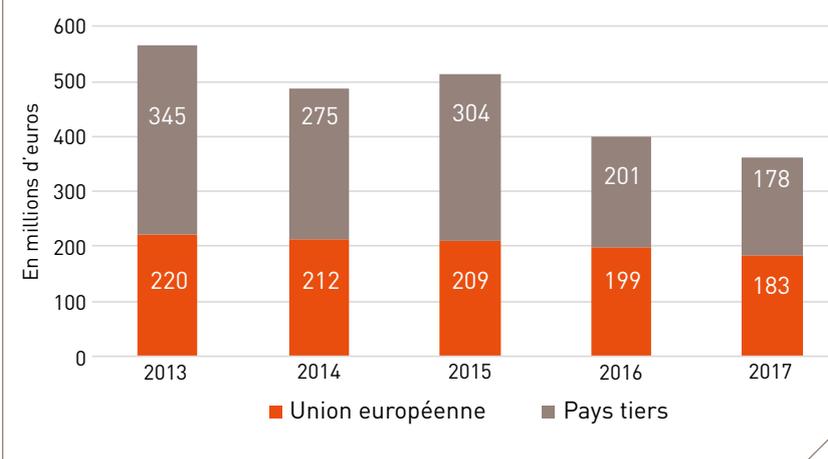
Source : Estimation Chambre d'agriculture de Bretagne d'après Agreste - Statistique Agricole Annuelle et la Direction Nationale Statistiques du Commerce Extérieur. Les données sur les tonnages expédiés vers l'Union européenne et les pays tiers sont issues des statistiques douanières et sont exprimées en Tonnes de Produits Finis.

La Bretagne développe ses volumes vers le marché intérieur alors que ses exportations régressent.

- Le marché intérieur français est le premier débouché de la filière régionale : il représente 60 % des volumes de produits finis.

- Le poids du marché intérieur n'a cessé de progresser ces dernières années. Les acteurs présents sur le territoire breton affichent leur volonté de reconquête du marché intérieur. A l'image du groupe sarthois LDC qui oriente sa production bretonne vers les débouchés de restauration hors domicile et PAI (Produits alimentaires intermédiaires) avec des souches adaptées (lourdes et semi-lourdes) et une spécialisation des outils industriels.

Chute de 36 % des exportations bretonnes de viande de volaille de 2013 à 2017



Source : Direction Nationale Statistiques du Commerce Extérieur

- A l'inverse, les exportations bretonnes de viande de volaille ont reculé de 36 % sur les cinq dernières années, principalement sur les débouchés vers les pays tiers. En 2017, les ventes bretonnes à l'exportation de viande de volaille génèrent presque 362 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont la moitié (49 %) vers les pays tiers.

- Le secteur de la transformation des viandes de volaille génère un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires agroalimentaire breton (données 2015 - Insee Esane).